



**Conférence des Parties à la
Convention des Nations Unies
contre la criminalité
transnationale organisée**

Distr. générale
8 juillet 2008
Français
Original: anglais

Quatrième session

Vienne, 8-17 octobre 2008

Point 2 d) de l'ordre du jour provisoire*

**Examen de l'application de la Convention des Nations Unies
contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles
s'y rapportant: consultation d'experts sur l'application du
Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des
personnes, en particulier des femmes et des enfants,
additionnel à la Convention des Nations Unies contre la
criminalité transnationale organisée**

**Amélioration de la coordination des efforts déployés pour
lutter contre la traite des personnes**

Note du Secrétariat

Conformément à la résolution 61/180 de l'Assemblée générale en date du 20 décembre 2006, un rapport intitulé "Amélioration de la coordination des efforts déployés pour lutter contre la traite des personnes" (A/63/90) a été mis à la disposition de l'Assemblée à sa soixante-troisième session et est également présenté à la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée.

* CTOC/COP/2008/1.

